



1 SEUL GESTE DE TRAVAUX

	TRAVAUX RÉALISÉS PAR UN PROFESSIONNEL RGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES		MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES		MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES		MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS		SANS DISTINCTION DE REVENU	
		MAPRIME RÉNOV'	PRIME EFFY (CEE)	MAPRIME RÉNOV'	PRIME EFFY (CEE)	MAPRIME RÉNOV'	PRIME EFFY (CEE)	MAPRIME RÉNOV'	PRIME EFFY (CEE)	ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO	TVA À 5,5%
ISOLATION	Isolation des combles perdus		11,05 €/m ²		10,20 €/m ²		10,20 €/m ²		10,20 €/m ²		
	Isolation des combles aménagés/aménageables										
	Isolation des toitures terrasses	✗	7,80 €/m ²	✗	7,20 €/m ²	✗	7,20 €/m ²	✗	7,20 €/m ²		
	Isolation des murs par l'extérieur		10,40 €/m ²		9,60 €/m ²		9,60 €/m ²		9,60 €/m ²		
	Isolation des murs par l'intérieur										
VMC / EAU CHAUDE SANITAIRE / CHAUFFAGE	Chaudière à bûches	8 000 €	4 450 € ⁽²⁾	6 500 €	4 450 € ⁽²⁾	3 000 €	2 780 € ⁽²⁾		2 780 € ⁽²⁾	✓	✓
	Chaudière à granulés	10 000 €		8 000 €		4 000 €				2 780 € ⁽²⁾	
	Insert cheminée			1 500 €		800 €					
	Poêle à bûches	2 500 €	890 € ⁽¹⁾	2 000 €	890 € ⁽¹⁾	1 000 €	560 € ⁽¹⁾		560 € ⁽¹⁾		
	Poêle à granulés			2 000 €		1 500 €					
	Pompe à chaleur air/air	✗	834,08 €	✗	769,92 €	✗	769,92 €	✗	769,92 €	✗	✗
	Pompe à chaleur air/eau	5 000 €	4 450 € ⁽²⁾	4 000 €	4 450 € ⁽²⁾	3 000 €	2 780 € ⁽²⁾		2 780 € ⁽²⁾		
	Pompe à chaleur géothermique (eau/eau)	11 000 €	5 560 € ⁽²⁾	9 000 €	5 560 € ⁽²⁾	6 000 €	5 560 € ⁽²⁾		5 560 € ⁽²⁾		
	Système solaire combiné	10 000 €		8 000 €		4 000 €					
	Chauffe-eau solaire	4 000 €		3 000 €		2 000 €					✓
	Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	✗	800 €	✗	400 €	✗	✗	✗		
	VMC double flux	2 500 €		2 000 €		1 500 €				✗	

Attention : Seuls les textes réglementaires font foi. Le cumul des aides est plafonné en fonction du niveau de revenus. Montants maximums des Primes Effy pour des travaux réalisés par un Partenaire Effy sous réserve d'éligibilité et du respect des Conditions Générales de Vente de l'Offre Liberté. Document non contractuel. Voir les conditions complètes sur Effy.fr. Pour les autres aides voir les réglementations en vigueur. (1) En remplacement d'un appareil indépendant de chauffage fonctionnant au charbon. (2) En remplacement d'une chaudière à condensation ou hors condensation fonctionnant au fioul, au gaz ou au charbon.



PLAFONDS DES RESSOURCES ANNUELLES POUR BÉNÉFICIER DE MAPRIMERÉNOV' ET DE LA PRIME EFFY

ÎLE-DE-FRANCE

ZONE



Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus supérieurs
1	≤ 23 541 €	≤ 28 657 €	≤ 40 018 €	> 40 018 €
2	≤ 34 551 €	≤ 42 058 €	≤ 58 827 €	> 58 827 €
3	≤ 41 493 €	≤ 50 513 €	≤ 70 382 €	> 70 382 €
4	≤ 48 447 €	≤ 58 981 €	≤ 82 839 €	> 82 839 €
5	≤ 55 427 €	≤ 67 473 €	≤ 94 844 €	> 94 844 €
Par personne supp.	+ 6 970 €	+ 8 486 €	+ 12 006 €	+ 12 006 €

≤ : inférieur ou égal > : supérieur

AUTRES RÉGIONS

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus supérieurs
1	≤ 17 009 €	≤ 21 805 €	≤ 30 549 €	> 30 549 €
2	≤ 24 875 €	≤ 31 889 €	≤ 44 907 €	> 44 907 €
3	≤ 29 917 €	≤ 38 349 €	≤ 54 071 €	> 54 071 €
4	≤ 34 948 €	≤ 44 802 €	≤ 63 235 €	> 63 235 €
5	≤ 40 002 €	≤ 51 281 €	≤ 72 400 €	> 72 400 €
Par personne supp.	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

≤ : inférieur ou égal > : supérieur



Une question, contactez-nous !

par telephone : 01 73 00 67 80 ou
par mail partenaires@effy.fr